

INSCRIPTION GARDERIE d'hiver 2024

A REMETTRE POUR LE **lundi 02/12** AU PLUS TARD DANS LA BOITE AUX LETTRES GARDERIE(*).
Les demandes arrivant après cette date ne pourront être prises en compte !

PAIEMENT VIA LE COMPTE DE L'ECOLE : **BE74 3630 8993 5107** (le paiement doit parvenir pour le **02/12/2024** au plus tard et veuillez envoyer une preuve de paiement **par mail** à :
saintjob.assistant@uccl.edu.brussels + saintjob.secretariat@uccl.edu.brussels

METTRE EN COMMUNICATION : GARDERIE Hiver 2024 + NOM + PRENOM + CLASSE

(* les boîtes aux lettres garderies se trouvent à l'entrée de chaque section (en bas des escaliers en maternelle et à l'entrée du soir en primaire).

Nom/prénom de l'enfant (1 fiche par enfant !): _____

Ecole fréquentée : _____

Section : maternelle – primaire (entourez)

Année : Accueil, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e (entourez)

→ Les garderies se dérouleront à **l'école communale du Val Fleuri** (rue Gatti de Gamond, 140 – 1180 Uccle)

Semaine 1 (forfait de 10€)

Lundi 23/12/2024

Mardi 23/12/2024

Semaine 2 (forfait de 10€)

Lundi 30/12/2024

Mardi 31/12/2024

Il n'y a pas de garderie organisée le 25,26,27 décembre 2024 et 01, 02, 03 janvier 2025

IMPORTANT :

- La garderie de printemps fait l'objet d'un **paiement forfaitaire de 10€ (semaine 1) et 10€ (semaine 2)**. S'agissant d'un forfait, ce montant (**non remboursable !**) sera **dû au préalable** et ce, quelle que soit la durée et le nombre de jours de présence de l'enfant. **Attention, pour valider l'inscription : il faut effectuer le paiement avec la bonne communication et rendre le papier pour le 02/12 dernier délai. Ne pas oublier d'envoyer la preuve de paiement par mail.**
- Pas de repas chauds durant les vacances : Prévoir un **pique-nique** complet + boissons.
- GSM de la personne responsable des garderies : **0492/23.01.01**
- **Ouverture** : 7h30 – **Fermeture** : 18h00 - Les enfants doivent être présents à l'école à **9h au plus tard**. Passé ce délai, l'école sera **FERMEE** et rouvrira ses portes à 16h00. Merci donc de venir chercher vos enfants **APRES 16h00**. Si vous êtes dans **l'impossibilité** d'arriver pour 9h00, vous devrez demander l'autorisation de la coordinatrice la veille ou lui téléphoner. Si pour des raisons impérieuses, vous devez récupérer votre enfant avant 16h00, vous devrez en informer la coordinatrice le matin ou lui téléphoner. En dehors des périodes d'accueil, l'école n'ouvrira pas ses portes.
- Lors des excursions de « proximité », les enfants de 6 ans et + se munissent de leur carte **MOBIB**, d'un titre de transport valable ou de l'équivalent en argent liquide (5€)

N'oubliez pas de compléter le verso ! 

Fiche santé (à ne compléter que si votre enfant fréquente la garderie des vacances d'hiver 2024)

NOM et PRENOM de l'enfant:

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

POIDS : **OBLIGATOIRE** (Pour le Perdolan)

Personnes à contacter (dans l'ordre de priorité d'appel)

1. Nom.....
Lien de parenté.....
Téléphone

2. Nom.....
Lien de parenté

3e personne à contacter si les deux premières sont injoignables :

- Nom.....
Lien de parenté

Coordonnées du médecin traitant/pédiatre

- Nom.....
- Téléphone.....

L'enfant peut-il participer aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...) **OUI - NON**

Raisons d'une éventuelle non-participation :

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité ? (Ex.: épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, affections cutanées, handicap moteur ou mental...)

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Si oui, lesquels ?.....

Quelles en sont les conséquences ? Quelle réaction avoir ?

Autres renseignements que vous jugez important de signaler (problèmes de sommeil, incontinence, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Votre enfant prend-il des médicaments ? **OUI - NON**

(Si oui, est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? OUI – NON)

Si **NON** : merci de vous référer aux « Recommandations » concernant l'administration de médicament(s) (point 8)

Par la présente inscription, les parents déclarent avoir pris connaissance des « **Recommandations à l'attention des parents** » (document disponible sur le site internet de l'école) et d'en accepter les conditions.